



Bulletin d'informations communales

Kergrist-Moëlou

KERGRIST...



Janvier 2005 - N°8



Dans les numéros 6 et 7 de notre bulletin nous évoquions la candidature de notre commune en vue d'obtenir un label relatif aux communes rurales ayant un patrimoine architectural de caractère. Les membres de la commission statuant sur ce projet ont visité de nombreux villages. Merci aux habitants pour l'accueil sympathique qu'ils ont réservé à cette occasion. Ce label, une fois obtenu, peut conduire les propriétaires à obtenir des subventions pour rénovation de demeures, puits, fours remarquables.

“KERGRIST...”

NUMÉRO 8 - JANVIER 2005

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : Chorale des élèves de l'école publique de kergrist-Moëlou. Noël 2004

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction et mise en page : Roland Le Cam - Photos R. Le Cam, L. Le Corre et USK.

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du Conseil Municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous.

Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

2 005 vient tout juste de frapper à notre porte, permettez-moi au nom du conseil municipal de vous présenter tous nos vœux de joie, bonheur et santé.

Une nouvelle année débute, elle verra se concrétiser dans notre commune un vœu cher à nombreux d'entre-nous : à partir du printemps prochain Kergrist-Moëlou possédera une salle des fêtes. Chaque particulier ou association trouvera enfin à sa disposition un outil à la mesure des événements ou festivités qu'il veut organiser.

C'est j'en suis convaincue une étape essentielle valorisant la dynamique de la vie Kergristoise qui va être franchie.



C'est aussi, il faut le rappeler sans fausse honte une promesse qu'ont eue à cœur de tenir vos élus lors de ce mandat municipal déjà à mi-parcours.

Dans le cadre de la réalisation ce grand projet, je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des élus siégeant au conseil municipal pour le sérieux et l'intérêt qu'ils ont porté à la réussite de ce dossier important.

Le rôle des collectivités locales comme la nôtre reste de mener à bien tout projet permettant de proposer les meilleurs services possibles à la population en zone rurale. Le constat que je suis contrainte d'effectuer sur les orientations de notre société aujourd'hui est navrant...

Délocalisation d'entreprises, fermetures incessantes de services publics, telle semble être la volonté affichée d'un futur pour lequel progrès est synonyme de spéculation. Combien d'unités de productions, de bureaux de postes, de perceptions, de services hospitaliers, de classes, sont menacés de fermeture ou ont tout simplement disparus depuis quelques années dans le Centre Bretagne...

La rentabilité est le maître mot d'un système économique qui n'est ni pensé, ni destiné à proposer un avenir serein à notre territoire.

Gardons pour 2005, tous nos espoirs d'être encore capables de s'unir pour défendre notre qualité de vie en centre-Bretagne, pendant que certains semblent le promettre à la désertification...

Martine Connan

Sommaire

Pierres et patrimoine 2

Le mot du Maire 3

Conseils municipaux
et Services publics 4 à 7

Tarifs communaux 7

Amélioration de l'habitat .. 8

Calendrier des fêtes .. 8 et 9

Quoi de neuf ? 10

Lotissement pavillonnaire ... 11

État civil 11

Vivre à Kergrist 12 et 13

Paroles d'école 14

Infos diverses 14

Solution du jeu précédent ... 14

L'USK,
une affaire qui marche ..15

Noël à l'école 16



Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée au
public le mercredi après-
midi.



Durant le repas des aînés

PERMANENCES :

Martine Connan, Maire,
en mairie chaque JEUDI
de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces perma-
nences, un rendez-vous
est également possible,
avec le Maire ou un
adjoint en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

22 Juillet 2004

Travaux à l'Église

Propositions reçues du Service
Départemental de l'Architecture et du
Patrimoine des Côtes d'Armor concer-
nant les travaux de l'église :

- maçonnerie : rejointoiement façade
est et reprise du sol de l'ossuaire
Entreprise Le Boulzec : 10 532,42 € H.T.

- menuiserie : réalisation d'une porte
en façade sud
Entreprise Moullec : 2 175,30 € H.T.

- vitrail : réparation et protection de la
baie sud
Atelier Grall : 2 417,48 € H.T.
Montant total des travaux : 15 125,20 € H.T.
subventionnables à 95%.

Le Conseil Municipal accepte les pro-
positions ci-dessus et demande que le
Service Départemental d'Architecture
se charge de faire le nécessaire pour
l'engagement des travaux et les
demandes d'aides.

Voirie

Des travaux supplémentaires ont dû
être engagés sur la V.C. Petit Paris
entraînant un avenant au marché en
date du 10 juin 2004 avec la société
APPIA, un surcoût de 3 318,58 € H.T.
est à prévoir.

Chenil service

Nouvelles conditions d'intervention
de la société CHENIL SERVICE, négo-
ciées par l'association des maires des
Côtes d'Armor, qui seront applicables
à dater du 01/08/2004 à savoir :

- l'ensemble des prestations est maintenu
- un service fourrière limité à des plages
horaires : du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de
9h à 12h.
- L'application d'un nouveau barème,
celui s'appliquant à la Commune
étant celui des communes de 501 à
1 000 habitants : 476 € H.T. au lieu
de 610 €

le Conseil Municipal décide de renou-
veler l'adhésion avec la Société
CHENIL SERVICE, selon le nouveau
contrat.

Travaux relatifs à la construction de la salle des fêtes

Il est prévu de poser un plancher
répondant aux normes des salles de
danse dans la salle multifonctions
pour un montant de 11 168 € H.T., le
conseil demande une subvention
auprès du Conseil Général.

Suite à l'appel d'offres lancé à propos
du fournisseur de gaz, le conseil
retient le devis de la société Bellion
Gaz parmi les quatre réponses reçues.
Le conseil souhaite toutefois négocier
avec cette société la durée du contrat
(3 ans au lieu de 7 ans) ainsi que le
montant de la consigne.

Tableau des effectifs du personnel communal

M. Jégou Jacky accède au grade
d'agent d'entretien qualifié, le Conseil
modifie le tableau des effectifs :

- 1 adjoint administratif principal
2^e classe à temps complet
- 1 agent d'entretien qualifié à temps
complet à dater du 01/06/2004
- 1 agent d'entretien à temps complet
- 1 agent d'entretien 31h50 / semaine
- 1 agent territorial spécialisé 2^e Classe
des écoles maternelles 26h / semaine.

Projet de constructions de Logements Sociaux

Le conseil municipal décide de faire
réhabiliter l'ancienne maison d'école
en 2 logements locatifs H.L.M. et de
construire 5 logements locatifs neufs
sur la parcelle cadastrée A 917 d'une
superficie de 88 a 34. L'opération sera
confiée à la SA d'H.L.M. BÂTIMENTS
ET STYLES DE BRETAGNE.

Une réflexion est en cours quant à la
création d'un parking. Le conseil
municipal note également que le
terrain situé à l'ouest de la maison
d'école serait fort intéressant dans le
cadre de ce projet, et autorise
Madame le maire à prendre contact
avec les propriétaires en vue de son
acquisition.

9 septembre 2004

Locations de la salle des fêtes

Le conseil municipal adopte les tarifs et les conditions de location de la salle des fêtes.

(voir rubrique spéciale page 9 dans ce bulletin)

Commission d'Assainissement CCKB

La CCKB a décidé de créer un groupe de travail auquel se joindraient des élus, et qui serait chargé de définir des missions pouvant incomber au Service Public d'Assainissement Collectif. Le conseil municipal délègue Laurent Le Corre à cette tâche.

Projet Éolien de la société Nass et Wind Technologies

La société Nass et Wind Technologies a déposé un dossier de déclaration de travaux afin d'implanter un mât de

mesure de vent à Kerver dans la parcelle Y 10.

Changement de locataire à la maison d'école

Départ de M. Ricardo et M^{lle} Michenaud au 31/12/04, arrivée de M^{lle} Le Feur à compter du 15/01/05.

Achat de parcelle

Dans le cadre de la réhabilitation de la seconde maison d'école, il y a lieu de prévoir un accès extérieur à la cour de récréation. L'achat de la parcelle A 454 d'une superficie de 1 419 m² semble opportun. Un contact a été pris avec Messieurs Le Louédec, propriétaires, qui seraient vendeurs en accord avec la commune pour la somme de 5 000 €.

14 octobre 2004

Implantation d'un pylône antenne de Téléphonie mobile

Le Conseil Général a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement du plan d'extension de la couverture en téléphonie mobile dans le cadre d'un accord national en date adopté en juillet 2003. Le bureau d'études chargé de la mission est Polyconseil et ce dernier a retenu un site sur la commune au lieu-dit Garzuel. L'installation de ce pylône permettra une couverture plus étendue aux trois opérateurs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'implantation du pylône.

Compensations aux communes de Canihuel, Saint-Gilles-Pligeaux et Saint-Connan

À la suite de leur entrée dans la CCKB, le conseil approuve les attributions de compensation :

52 325 € pour Canihuel, 19 221 € pour Saint-Gilles-Pligeaux et 7 863 € pour Saint-Connan.

Création d'un Groupement d'Achats CCKB

CCKB propose de créer un groupement d'achat mais elle souhaite interroger les communes pour connaître leur avis. Aussi, la Communauté de communes présente un tableau des différentes formes d'achats groupés figurant dans le nouveau Code des

Marchés Publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le marché unique à exécution multiple.

Modification des Statuts SDE

Le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor s'inscrit dans la volonté de cette structure de rendre plus opérationnel l'organisation de son comité syndical et de conforter juridiquement ses actions, en s'appuyant sur le nouveau contexte législatif de l'intercommunalité. Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les statuts et retient les compétences suivantes: achat d'électricité, établissement de la cartographie, réseaux et infrastructures de communications électroniques.

Transfert de gestion des conteneurs d'ordures ménagères à la CCKB

Accord du conseil municipal à la CCKB qui souhaite prendre en charge la gestion du parc de conteneurs à ordures ménagères ainsi que celle des aires de regroupement des sacs jaunes. Cependant, l'entretien des espaces d'implantation doit être assuré par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la convention de transfert, mais souhaite une augmentation du parc de conteneurs (environ 15).

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Un petit air d'accordéon...

Magasin Multi-services

Ouverture

Lundi, mardi

jeudi, vendredi

Sans interruption

de 9h00 à 19h00

Le samedi

jusqu'à 12h30

Le magasin est ouvert le dimanche matin

Fermeture le mercredi.

Possibilité de passer commande au

02 96 36 57 25



Et quelques bonnes histioires...

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00. Le vendredi soir de 16 h 30 à 17 h 30.



Conseils M

14 octobre 2004 (suite)

Rapport du Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Bretagne

Le rapport transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Bretagne concerne :

- le prix de l'eau et la qualité du service public émis par la DDAF pour l'année 2003,
- la qualité de l'eau, année 2003, établi par DDASS.

Le Conseil Municipal adopte ce dernier.

Vente de Terre végétale

La commune propose aux personnes intéressées la vente de terre de remblai au prix de 3 € le m³. Le transport étant à la charge de l'intéressé.

Cimetière

Un devis est demandé à l'entreprise Trachez pour l'achat et la pose d'un ossuaire.

Chiens errants

Plusieurs problèmes ont été rencontrés à propos de chiens errants au bourg, notamment rue Pierre Le Gloan. (errance, poubelles saccagées). Le conseil municipal décide de faire ramasser les chiens par les employés communaux et la société Chenil Service si les problèmes persistent.

Achat de route

La commune souhaite acquérir une portion de route privée appartenant à Mme André à Kerfloc'h. La commune propose l'acquisition au prix d'1 € le m², et prendra en charge les frais de géomètre.

Travaux en mairie

Des travaux sont envisagés concernant les toilettes en mairie.

Avenants aux marchés de travaux de la Salle des fêtes

compte rendu de la réunion de commission d'appel d'offres du 11 octobre 2004 :

- Lot 1 Entreprise GUÉGAN	- 5 166.10 €
- Lot 2 Entreprise JAOUEN	+ 6 129 .64 €
- Lot 6 Entreprise TASSET	+ 774.60 €
- Lot 8 Entreprise ARTIMEN - LE PROVOST	+ 757.00 €
- Lot 9 Entreprise LE HOUERFF	+ 846.00 €
- Lot 10 Entreprise STAF	- 1 067.52 €
- Lot 12 Entreprise ROBIC	+ 726.76 €
- Lot 13 Entreprise DISSERBO	- 538.99 €
- Lot 16 Entreprise KERVÉADOU	+ 2 862.47 €
- Lot 19 Entreprise SPACE SYSTEM	+ 6 852.00 €
soit un total de	+ 12 175.86 €

Le Conseil Municipal demande des devis concernant l'achat de mobilier, tables et chaises, pour 180 personnes. (30 tables 120x80, 10 tables 180x80, 180 chaises).

Projet de lotissement au bourg

Le plan effectué par M Carlac'h, architecte, appelle à des observations de la part du conseil municipal : Diminution de la surface des terrains, meilleur positionnement de la rangée d'arbres, le pavillon qui se trouve seul devra être placé à l'entrée du lotissement.

18 Novembre 2004

Aménagement du lotissement Choix du maître d'œuvre

Madame le Maire fait part à l'assemblée des candidatures reçues suite à l'appel d'offres lancé pour une consultation de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de retenir la candidature de la Direction Départementale de l'Équipement des Côtes d'Armor - Subdivision de Rostrenen - en qualité de maître d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation.

MISSION SPS - Salle multifonctions

Le Conseil Municipal décide de confier la mission SPS (mission de coordination en matière de Sécurité et de

Protection de la Santé) à M. Mahé Noël.
Emprunt pour la salle multifonctions

Le Conseil Municipal retient l'offre du Crédit Agricole pour un montant de 600 000 € sur 20 ans et selon les critères suivants :

Prêt à taux variable. Validité des propositions : fin de mois, ensuite variation du taux selon le Marché Monétaire. Frais et commissions : Néant. Montant de la première échéance trimestrielle sur 20 ans : pour 600 000 €, 9 358,76 €
Lieu-dit " les quatre vents "

Le conseil municipal décide d'une nouvelle appellation : " route des quatre vents ".

9 décembre 2004

Motion pour la réouverture de la piscine de GOUAREC

de la piscine de Gouarec notamment pour répondre aux besoins scolaires en raison de sa proximité, et que par ailleurs il n'existe aucun autre équipement de ce type ouvert à l'année sur le territoire de la communauté de communes.

Estimant que la piscine répond à une demande de la population du Centre Bretagne.

Le conseil municipal de Kergrist-Moëlou souhaite le maintien de la piscine de Gouarec en service sur le secteur.

Colis de Noël

21 kergristoises et 20 kergristois de

plus de 80 ans vont bénéficier cette année du traditionnel colis de Noël.

Vœux

Les vœux de la municipalité se dérouleront le vendredi 7 janvier à 20 heures

Achats à l'école

Le conseil donne son accord pour l'achat d'un téléviseur et d'une plastifieuse.

Salle multifonctions

La proposition de la société Space System est retenue pour un montant de 9760,68 euros HT (30 tables 120x80, 10 tables 180x80 et 180 chaises)

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist2,08 €
Élève hors commune .3,12 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs.5,60 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €



Locations

Tarifs salle des fêtes (voir p 9)

Mobilier :

La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €

Jusqu'à 50 couverts..5 €
Au-delà de 50 couverts.10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple...80 €
Trente ans double ...140 €
Cinquante ans simple .150 €
Cinquante ans double .210 €

Columbarium :

Dix ans.....305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €



Calendrier des fêtes des associations

Dates à retenir

Samedi 12 Mars
Jambon à l'os
Amicale de L'école

Samedi 19 Mars
Soirée crêpes
USK et Club de Gym

Vendredi 8 Avril
Loto
USK et élèves de BTS

Dimanche 10 Avril
Bal
Club de l'amitié

Du Vendredi 15
Au mercredi 20 Avril
Exposition de photos
100^e anniversaire
de l'école communale

Samedi 23 Avril
Repas de la société de chasse

Vendredi 29 Avril
Concours de boules
Club de l'amitié

Judi 5 Mai
Soirée crêpes
Comité des fêtes du bourg

Samedi 14 Mai
Fest-Noz
Amicale de l'école



La font aine de Saint-Lubin en cours de rénovation

Amélioration de l'habitat : OPAH

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif engagé à l'initiative de la communauté des communes du Kreiz-Breizh, qui associe l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et l'État. Elle concerne donc notre commune et s'achèvera le 30 avril 2007. Cette opération permet aux propriétaires de bénéficier de conseils techniques et financiers par le Pact Arim des Côtes d'Armor et de subventions à taux majorés pour améliorer les logements privés.

Qui peut en bénéficier ?

Le Propriétaire d'un logement locatif ou inutilisé, dans un bâti de plus de 15 ans, qui s'engage à le louer à titre de résidence principale pendant 9 ans. Les travaux devront être réalisés par des professionnels, et ne débuter qu'après autorisation écrite. IL n'y a pas de conditions de ressources.

Les subventions pourront être portées jusqu'à 55% (si loyer conventionné) du montant plafonné des travaux. Il est possible de bénéficier également d'un prêt bonifié dans certains cas.

Le propriétaire occupant son logement qui envisage de faire des travaux d'amélioration de son habitation principale (toiture, chauffage, isolation, menuiseries...) Conditions principales à respecter : ressources inférieures aux plafonds définis par l'ANAH et / ou les caisses de retraites. Le bâti doit avoir plus de 15 ans, être occupé en résidence principale. Les travaux devront être réalisés par des professionnels, et

ne débuter qu'après autorisation écrite. Cette subvention n'est pas cumulable avec un prêt à 0 %.

Les personnes handicapées ou ayant des problèmes de mobilité, et qui envisagent de faire des travaux d'adaptation ou d'accessibilité de leur logement (rampe d'accès, sanitaires adaptés, aménagements pour les déplacements intérieurs...) peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une subvention de l'ANAH de 70% du montant des travaux plafonné à 8 000 € et d'un prêt bonifié par la CCKB.

À qui s'adresser ?

Le Pact Arim des Côtes d'Armor, organisme opérateur, est présent afin d'apporter tous les renseignements relatifs au projet d'amélioration de l'habitat de chacun.

Contacts :

- Emmanuelle Boscher et Joël Tual pour les projets locatifs.
- Carine Méheust et Anne Bruhan pour les projets des propriétaires occupants.
- Rachel Quéré pour les projets d'adaptation du logement.

Lors des permanences à Rostrenen, Gouarec, Saint-Nicolas du Pélem et Maël-Carhaix, ou au siège du Pact Arim :
51 rue de Gouédic - BP 430
22004 Saint-Brieuc cedex 01
Tél. 02 96 62 22 00 - Fax 02 96 61 84 50
E-mail : pact.arim22@wanadoo.fr

Sur la Communauté des Communes du Kreiz-Breizh,
pour améliorer votre habitat,
bénéficiez de subventions



02.96.62.22.00

CCKB

Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuneezh kumunioù

ANAH



Salle des fêtes, bientôt le jour J!

Depuis plusieurs années nous en parlons dans la commune, nous en relatons l'avancement dans notre bulletin municipal. Beaucoup de Kergristois attendent cet équipement avec impatience : de nombreuses demandes de locations émanant d'associations et de particuliers sont déjà déposées en mairie pour l'année 2005.

Cette fois-ci, nous abandonnons délibérément le terme de " projet " dans cette page, puisque la salle des fêtes,

voulue par les habitants de Kergrist-Moëlou existe enfin...

Vos élus ont travaillé avec le plus grand sérieux sur ce dossier afin de mener à la réussite ce qui sera le plus grand projet de ce mandat communal débuté en 2001 :

Dernier détail qui a son importance : le conseil municipal convie la population à l'inauguration officielle de ce nouvel équipement le Samedi 5 mars 2005 !

TARIFS en EUROS TTC	Personne de la commune		Extérieurs	
	Petite salle	Grande salle	Petite salle	Grande salle
SANS CUISINE				
Bal à papa, Fest-noz	-	120	-	150
Loto, Concours de cartes	60	120	75	150
Réunions			50	100
Apéritif dansant	40	60	50	70
AVEC CUISINE				
1 repas (midi ou soir)	100	150	130	190
2 repas	130	180	160	210
Mariage	150	220	200	260
Location la veille	25	25	50	50
FORFAITS				
Chambre froide	-	20	-	20
Chauffage	40	40	40	40
Sono	-	-	40	40
Location salle presbytère	40	-	50	-

Modalités de location

La réservation serait effectuée moyennant un acompte de 50 %. Le solde sera perçu à la remise des clefs. Montant de la caution : 300 € + une caution concernant le ménage : 100 €. Les associations doivent impérativement déposer un calendrier des fêtes pour le 15/11 de chaque année. Elles paieront à chaque festivité la moitié du tarif communal. Pour le club de gym, la salle sera gratuite le mercredi sauf si celle-ci est louée. Le club de gym aura obligation d'en utiliser une autre ce jour car priorité sera donnée aux manifestations. À titre exceptionnel, l'école pourra utiliser gratuitement la salle pour les répétitions et l'arbre de Noël.

Inauguration

Tous les Kergristois sont conviés le Samedi 5 Mars 2005 pour la soirée d'inauguration. Un apéritif dînatoire et une ambiance musicale sont au programme de cette soirée. Afin de permettre l'organisation de cette fête, merci de retourner avant le lundi 5 Février le coupon de participation joint dans ce bulletin.

Quel nom pour la Salle des fêtes ?

Le conseil souhaite connaître l'avis des Kergristois. Toutes les propositions sont les bienvenues, joindre vos idées éventuelles sur le coupon de participation à la soirée.

Calendrier des fêtes des associations

Dates à retenir

Samedi 28 Mai

Assemblée générale de l'USK

Samedi 18 juin

Fest-Noz

Comité des fêtes de Saint-Lubin

Dimanche 26 Juin

Kermesse de l'école

Mardi 6 Septembre

Concours de boules

Club de l'amitié

Dimanche 25 septembre

Bal

Club de l'amitié

Vendredi 30 septembre

Concours de boules

Club de l'amitié

Dimanche 27 novembre

Bal

Club de l'amitié



Cet été : une randonnée avec des vacanciers dans le bois de Kergrist

**BCB**

Bovins Centre Bretagne

ACHATS - VENTE
BOVINS - VEAUX - BROUTARDS

Tél. 02 96 28 03 05

Lors de la porte ouverte,
le 26 décembre

Peter et Jane Mickelborough

Principe Actif



Zizanie Productions

Président : Roland Le Cam,
Vice-présidente : Fanny Trévier,
Secrétaire : Erwann Auffret,
adjoint : Renzo Salmon,
Trésorière : Morgane Echardour,
adjoint : Thierry Esnault.

Quoi de neuf à Kergrist ?

Élevages Bovins

BCB propose ses services à Saint-Lubin (anciennement bâtiment Mondin) Achat, vente de Bovins, veaux, broutards. Contact : 02 96 28 03 05.

Nouvel Artisan : bienvenue à " DOMI RENOV "

Originaire de Kergrist-Moëlou,

**Dominique PINEAU** propose ses services pour la décoration et l'aménagement de votre intérieur, à partir du 16 mars 2005.

Maman de trois enfants, mariée et vivant à Kerver depuis 1995, Dominique est titulaire du CAP FIMM (fabrication industrielle du mobilier) et du BEP BMA (bois et matériaux associés). Le choix de son métier s'est fait naturellement par passion et par goût du travail bien fait. Dominique entend se positionner sur des chantiers de rénovation de l'habitation.

Dès à présent vous pouvez contacter "**DOMI RENOV**" au 06 14 57 15 08, pour vos devis de rénovation.

Liste des travaux réalisés :

- Pose de revêtement de sol (parquets, balatums, moquettes...)
- Remise en état des murs (enduits muraux, peintures, tapisseries, lambris...)
- Pose de faïences sur les murs de cuisines et de salles de bain...
- Rénovation de vieux meubles, montage des meubles en kit...

Un magasin de livres d'occasion (secondhands books, buy-sell-exchange)

Peter et Jane Mickelborough vous proposent de découvrir "**Le Chat qui lit**" à Pempoulrot, vente, achat, échange de livres sont possibles. 3 000 ouvrages, dont les trois quarts de littérature anglaise, mais également avec un rayon enfant vous y attendent. Aucune crainte pour les rats de biblio-

thèque, à Pempoulrot, le Chat est lecteur ! Ouverture : les mardis, mercredis et jeudis de 14h00 à 18h00, les vendredis et samedis de 10h00 à 18h00.

Ou sur rendez-vous au 02 96 36 59 00.

*On the 6th November at Pempoulrot Peter and Jane Mickelborough celebrated the opening of their second-hand bookshop. They sell English and French second-hand books which may be brought back and exchanged on a two-for-one basis. "Le Chat qui lit" is open Tuesday, Wednesday and Thursday afternoons from 2.00 to 6.00pm and on Friday and Saturday from 10.00 to 6.00. For information call 02 96 36 59 00*

Kergrist-Moëlou sur internet

Nous vous communiquons à nouveau l'adresse d'un site entièrement destiné à notre commune. Il ne s'agit pas du site officiel de la commune, cependant nous invitons à visiter ce travail remarquable réalisé par un Kergristois : <http://connan.thierry.chez.tiscali.fr> Ce site est tenu à jour, et comporte des interviews parues dans notre bulletin communal.

Une nouvelle association Kergristoise à caractère culturel

Déclarée en Mairie en octobre 2004, **Principe Actif Zizanie Productions** a son siège social à Kergrist-Moëlou. Cette association de type loi 1901 a pour but de promouvoir la création et la diffusion des œuvres du groupe artistique Principe Actif. (textes, musique, etc.) Son premier objectif est la production d'un album CD. Principe Actif est un groupe local plutôt Rock, mais véhiculant aussi des rythmes Pop, Folk, voire Reggae.

(guitares, basse, batterie, clavier, violon, flûte, saxo et chant) Les textes sont inspirés de luttes sociales, flirtant parfois entre amour et révolte. Pour mener à bien ce projet l'association lance une souscription pour la sortie de cet Album CD. Des bons de souscriptions sont disponibles en Mairie de Kergrist-Moëlou, à la Poste, ainsi qu'au Magasin Multiservices.

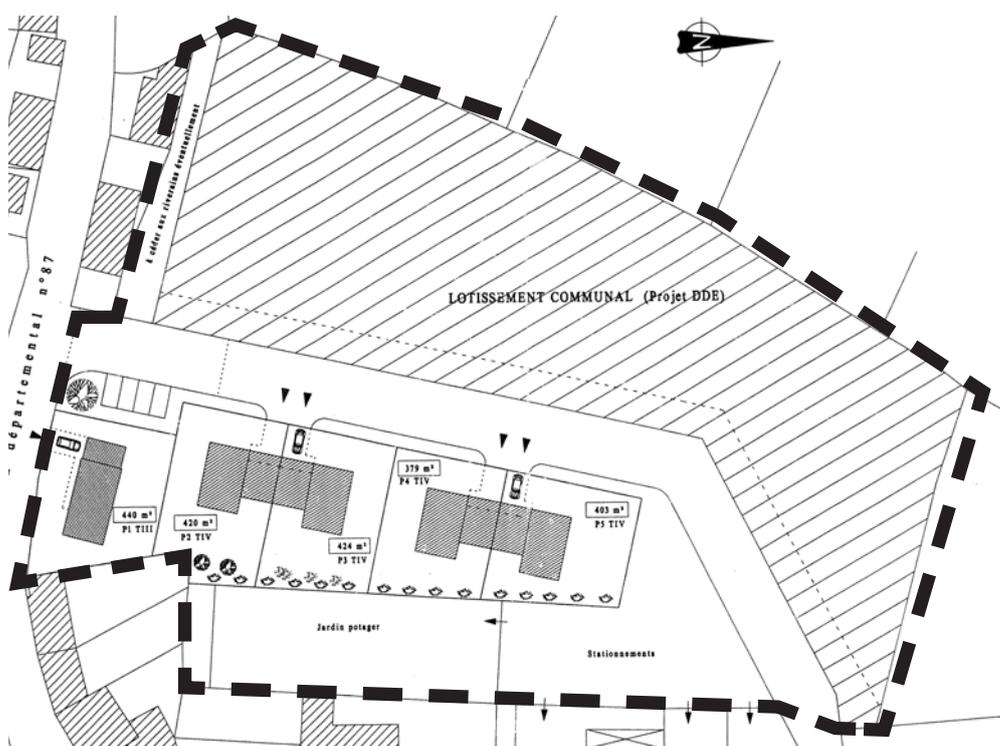
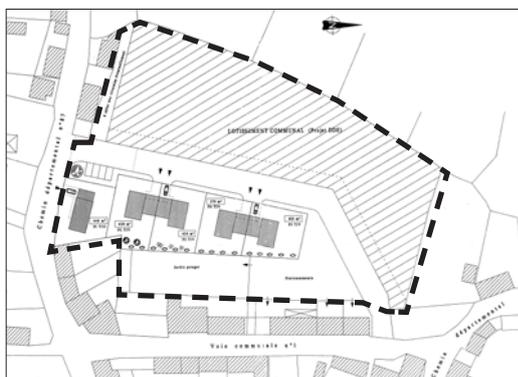
Pour en savoir plus visitez le site de ce groupe : www.principe-actif.fr.st (photos, textes, extraits musicaux téléchargeables).

Un lotissement pavillonnaire au bourg

Dans notre dernier bulletin communal nous vous relations l'attention que portaient vos élus sur le devenir du terrain communal au centre du bourg : la possibilité de créer un lotissement pavillonnaire était déjà évoquée lors des précédents conseils municipaux. La décision a été prise maintenant de s'affairer à ce projet. La plupart des habitations en campagne ont été acquises, puis rénovées ces dernières années. La capacité de notre commune à accueillir de nouveaux habitants passe aujourd'hui par la construction d'habitations neuves. Le nombre de propositions potentielles concernant la location ne suffit pas à satisfaire la demande existant actuellement. C'est donc dans cette optique que les

élus ont pris la décision d'implanter un parc de 5 maisons individuelles destinées à la location au bourg. L'une d'entre elle sera conçue avec les accès en vigueur pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. D'autre part il nous a paru judicieux d'associer à ces travaux la seconde maison d'école non rénovée. C'est un bâtiment communal, actuellement en piteux état et non utilisé. Cette bâtisse pourrait donc être l'objet d'une rénovation permettant d'y créer 2 appartements.

La grande surface du terrain communal permet également de prévoir des parcelles qui seront destinées à la vente en terrains constructibles viabilisés d'une contenance voisine de 1 000 m²



Plan de masse du lotissement

État civil

Du 1^{er} Juillet au
31 décembre 2004

NAISSANCES

Luce Terrien
Née le 21 septembre
Lostiteau

Maxime Thoraval
Né le 21 Novembre
Kerguélezen

MARIAGE

Le 23 Octobre
Patrick Le Goff
et Christine Simon
Creach Naon

DÉCÈS

Joël Jégou
46 ans, Le Croisty

Angèle Pellé
82 ans, Le Bourg

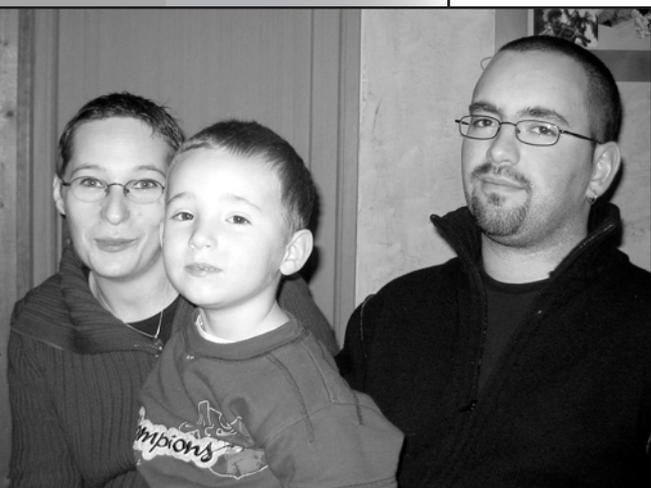
Louis Forestier
80 ans, L'Isle

Yvonne Guéguen
72 ans, Pouligou

André Roignant
86 ans, Le Bourg

Bilan démographique de l'année 2004

4 naissances
2 mariages
10 décès



Philippe Ricardo,
Karen Michenaud
et Thomas.

Notre commune a vu ces dernières années s'installer de nombreuses familles à Kergrist-Moëlou.

Souvent venues de zones urbaines, voire d'autres pays, ces familles contribuent à entretenir une certaine vitalité dans la commune. L'exode rural de la seconde moitié du xx^e siècle a sévèrement fait chuter le nombre d'habitants dans le Centre-Bretagne. Puis une période caractérisée par la volonté d'un retour vers les camp-

agnes a débuté dans les années soixante-dix. Nombre de fermes ont été rénovées, voire même des exploitations agricoles reprises. Depuis une quinzaine d'années, le nombre d'habitants reste stable et voisine autour de 700 Kergristois. Venir vivre en zone rurale, quitte à se passer de quelques confort connus en ville correspond toujours à un choix qu'effectuent un certain nombre de couples.

Nous sommes allés frapper à la porte de quelques maisons, pour en savoir plus...

Marcel, Lea, Béatrice, Andreas, Philippe, Karen, Laurent et Gwénaëlle nous ont accueillis aimablement.

Andreas Herbstreih et Béatrice Semacoy résident à Moustermeur depuis l'été 2003. Andreas est d'origine Allemande, et vit en France depuis bientôt douze ans, il apprécie particulièrement la forte identité culturelle présente en centre Bretagne. Depuis leur arrivée, il se consacre à la rénovation de leur maison, et s'occupe des enfants: James et Jeffrey qui sont scolarisés à l'école communale. Béatrice travaillant pour une association à but humanitaire est amenée à rencontrer beaucoup de gens, elle apprécie les contacts humains ici.

Nous sommes arrivés il y a un an et demi, au moment de la canicule de l'été 2003.

Nous habitons dans le Sud de la France, dans les Corbières près de Perpignan. Comme nous possédions déjà cette petite maison à Moustermeur, nous sommes venus y chercher un peu de fraîcheur... et puis nous sommes restés.

Professionnellement cela ne nous posait pas de problème majeur pour changer de région. Nous avons été heureux de constater que l'accueil était assez chaleureux pour les nouveaux arrivants à Kergrist-Moëlou. Dans le sud de la France, il nous avait paru plus difficile d'établir des liens. Ce que nous apprécions c'est bien sûr la qualité de la vie ici, la tranquillité, mais aussi le dynamisme culturel : on peut avoir accès à beaucoup de loisirs, il y a beaucoup de lieux en rapport avec les arts, la musique, les spectacles, cabarets, fest-Noz même en pleine campagne ! Et puis des villes assez importantes sont à proximité : Carhaix ou Guingamp ne sont qu'à une bonne demi-heure, c'est différent des petits villages de montagne que nous connaissions ! Pour notre famille, il nous semble que pour avancer dans la vie il faut parfois oser des changements, aller à la rencontre de nouveautés est une forme d'enrichissements.

Philippe Ricardo et Karen Michenaud sont arrivés en 2001. Lassés de la vie Parisienne, ils ont choisi de s'installer ici pour connaître une vie plus tranquille, et offrir un cadre de vie plus agréable à Thomas leur petit garçon. Après avoir passé 3 ans au bourg de Kergrist, ils emménagent à Saint-Lubin.

Ce ne fut pas simple, laisser nos emplois, déménager, et partir à 500 kilomètres était une décision audacieuse, aujourd'hui nous ne regrettons pas notre choix. Karen a choisi de venir ici, aussi pour rejoindre sa sœur qui avait fait le même chemin dix ans auparavant. Nous avons trouvé ici un accueil agréable, et des relations humaines plus simples qu'en ville. Depuis notre installation nous nous sommes impliqués dans les associations locales, cela permet d'effectuer des rencontres et d'établir des relations amicales. Karen est trésorière du comité des fêtes de Saint-Lubin, et Philippe est membre de L'USK. Pour le travail, il nous faut faire un peu de route : Philippe est responsable du Vétimarché de Saint-Brieuc, et Karen est secrétaire médicale à l'hôpital de Carhaix. Nous venons tout juste de nous installer dans une maison à Saint-Lubin, il nous fallait un peu plus de place : un bébé est prévu pour le mois de Juin !



Andreas et Béatrice Semacoy

grist-Moëlou

Marcel Lancée habite avec Lea Polak sa maman dans une maison située sur le flanc d'une colline sur les hauteurs de Kergrist-Moëlou à Toull ar Roc'h. D'origine Hollandaise, ils ont choisi de vivre dans ce lieu tranquille depuis 1999.

Marcel est souvent venu en vacances en France dans les régions de bord de mer. C'est au centre Bretagne qu'il a choisi de s'installer.

Cela aurait pu être ailleurs qu'à Kergrist-Moëlou, mais l'occasion s'est présentée pour moi d'acquérir cette maison par le biais des vendeurs qui étaient aussi Hollandais.

Ce que je recherchais avant tout c'était un endroit calme, loin des turpitudes des villes. En Hollande, nous sommes contraints de vivre dans des zones à très forte densité de population, ces lieux-là n'existent pas ! Ici j'ai le sentiment de vivre dans l'un des derniers endroits préservés ayant un cadre de vie de bonne qualité. C'est isolé, mais je trouve ce dont j'ai besoin au bourg. Il y a un magasin, un tabac. Je sais qu'il va bientôt y avoir une grande salle des fêtes. Il existe une forme de dynamisme dans des petits villages comme le nôtre. Concernant le centre Bretagne, je constate qu'une réflexion existe quant aux questions de gestion des ordures ménagères, et de qualité de l'eau. C'est important... Je trouve qu'il n'est pas difficile de s'intégrer, si l'on accepte de faire quelques efforts pour rencontrer les gens. Bien sûr la langue Française peut être un handicap pour certains étrangers. J'ai apprécié l'accueil que l'on m'a réservé à la mairie de Kergrist, concernant les démarches administratives que j'ai pu être amené à faire. Notre maison est maintenant rénovée, je me sens bien dans ce mode de vie calme et simple. La Hollande ? Je n'ai pas l'intention d'y retourner... Si des amis Hollandais souhaitent nous voir, et bien qu'ils viennent nous rendre visite ici !

Laurent et Gwenaëlle Liot habitent à St Lubin depuis l'été 2002. Venus de Colombes, dans la région Parisienne, ils ont trouvé ici l'équilibre de vie qu'ils recherchaient. La maison de campagne achetée pour y passer les vacances est donc devenue l'habitation principale de ce couple. Pour eux, Kergrist-Moëlou ne fut pas tout à fait choisi au hasard puisque la famille de Gwenaëlle est Kergristoise.

En 1998, nous avions acheté cette maison à St Lubin dans le but de venir y passer nos congés d'été. Chaque année nous venions en vacances ici, pour se reposer et rendre visite à la famille. Jeanne Hervé qui habite au bourg est la grand-mère de Gwenaëlle. Il y a deux ans, nous sommes venus comme chaque année mais avec la ferme intention de ne plus repartir... La vie en banlieue ne correspondait plus à ce que l'on recherchait. Nous avons donc abandonné notre vie parisienne, nos emplois. Depuis Laurent, qui est miroitier, travaille à Carhaix dans l'entreprise Logiprotec, Gwenaëlle a également un emploi partiel sur Carhaix, et le complète en assurant la tâche d'Aide à Domicile chez des personnes âgées de la commune. Allan et Marie, nos enfants ont trouvé ici des repères très facilement, loin des situations de stress des écoles de banlieue. À St Lubin, les enfants connaissent les voisins, et c'est assez tranquille. Il faut quand même être vigilant par rapport à la route, il y a des véhicules qui traversent le village vraiment trop vite...

Nous avons donc retapé cette maison de vacances en y mettant un peu de confort, nous y sommes bien et loin de nous l'idée de retourner à Colombes ! Laurent joue au foot avec l'USK, cela favorise les rencontres.



Laurent, Gwenaëlle, Marie et Allan Liot.



Marcel Lancée avec Lea Polak sa maman

Paroles d'École



Soirée crêpes de l'Amicale de l'école



Spectacle de marionnettes lors de l'arbre de Noël



Les élèves de notre école communale nous habituent à de sympathiques soirées lors des festivités de leur arbre de Noël. Cette année les Kergristois présents vendredi 17 décembre à ce traditionnel rendez-vous ont pu apprécier tout le travail artistique élaboré par les maîtresses et présenté avec brio par leurs élèves, en deux mots : Chapeau bas mesdames !

Une chorale... rien de moins ! Et pas du bricolage... les " Choristes " d'un certain Monsieur Jugnot n'ont qu'à bien se tenir, la concurrence présentée ce soir-là à Kergrist-Moëlou est sérieuse ! Le choix des chants, l'ambiance particulièrement attentive de l'auditoire, le cadre magnifique et les qualités acoustiques de l'église de la commune pour cette représentation, ont fait de

cette soirée un moment inoubliable pour les spectateurs. Après cette entrée en matière, les plus petits de l'école ont invité tous les parents à assister à leurs saynètes mêlant chansons et marionnettes dans la grande salle de l'école. La soirée s'est achevée autour d'un vin chaud et de gourmandises à grignoter.

L'amicale des parents d'élèves qui a déjà réussi sa soirée crêpes en Novembre, a toujours des projets en tête pour continuer à dynamiser la vie de l'école : soirée jambon à l'os, grande exposition de photos autour des 100 ans de l'école, fest-Noz, kermesse sont au programme d'ici fin juin : bravo au dynamisme qu'affiche le bureau de cette association !

Infos diverses

Relais assistantes Maternelles

Le relais est un lieu d'information, d'échange et de rencontres.

C'est un service gratuit destiné aux parents qui souhaitent avoir des informations pour faire garder leurs enfants, aux assistantes maternelles et aux candidates à cette profession pour obtenir tous renseignements. Le relais c'est aussi des animations, des soirées à thèmes, des conférences, des spectacles pour jeunes enfants.

Contact : Relais assistantes Maternelles,
6 rue du Four 22110 Rostrenen
Tél. 02 96 29 15 70 port. 06 85 57 62 37

Politique de l'enfance CCKB

Dans ce cadre la communauté de communes propose aux enfants un accueil pour les loisirs durant les congés scolaires avec service de transport vers les centres de loisirs matin et soir.

Dossiers d'inscription aux centres de loisirs disponibles à la mairie de Kergrist-Moëlou.

L'autobus des vacances effectue un ramassage des enfants à destination du centre de loisirs il dessert les arrêts suivants sur notre commune :

Circuit n°1 :

Kerbiquet (au croisement de la D87) passage à 8h51 retour à 17h24,
Bourg (devant magasin multiservices) passage à 8h55 retour à 17h20,
Saint-lubin (devant le bar) passage à 9h01 retour à 17h14,

Circuit N°2 :

La Croix Madeleine (au carrefour) passage à 8h40 retour à 17h20.

Un autocar pour aller le mardi au marché de Rostrenen

Un autocar de la société ABC transport prend les personnes intéressées au bourg à 10h30, le retour se fait à 14h30.

Solution du jeu du bulletin N° 7

Mon premier est le Saint qui ne croit que ce qu'il voit : Thomas

Mon second est un pluriel qui désigne l'inverse des Monts : Vaux

Mon troisième est le prénom d'une petite fille en CM1 à l'école de Kergrist : Claire

Solution : Thomas Voekler... le maillot jaune aperçu à Saint-Lubin !

L'USK... une affaire qui marche

Vous êtes passés à proximité du bar " La Petite Pause " durant les fêtes de fin d'année et le texte d'une enseigne lumineuse vous a intrigué...

Vive l'USK était-il écrit en lumière rouge...

L'USK ? S depuis ces trois lettres forment une anagramme qui vous empêche de dormir, alors il est de notre devoir de mettre un terme à vos tergiversations nocturnes.

" Lussske ? " Un sous-marin Russe ? Le nom breton d'une sorte de lutin ? ... Rien à voir ! Dirigez-vous vers le stade communal un dimanche après-midi, ouvrez bien vos mirettes : va y'avoir du sport ! Ah oui, dernier conseil pour ne pas passer pour un martien prononcez cela correctement, c'est-à-dire " lu-esse-ka " !

Nous leur laissons la parole :

" L'Union Sportive Kergristoise est forte cette année de 51 licenciés et possède 2 équipes. L'équipe A se classe actuellement 4^e de son groupe et l'équipe B 7^e. L'USK a fait un très beau parcours en coupe Ange Lemée en battant 3 clubs de promotion, puis en étant éliminé à son tour par Bourbriac qui évolue en 1^{re} division.

À l'inter-saison, l'objectif de départ reste de mise : finir dans les cinq premiers du groupe ! Concernant les matches retour, nous prendrons les matches un par un en laissant la pression de côté afin de jouer pour le plaisir en gardant l'objectif initial qui nous permettrait en promotion de première division l'an prochain.

L'occasion nous est donnée dans ce bulletin de remercier tant la municipalité que les bénévoles qui ont œuvré pour la créa-

tion d'une buvette joutant les vestiaires, opérationnelle dès la fête du foot cet été. Cette fête a d'ailleurs été une réussite en 2004, puisque 24 équipes se sont engagées dans le tournoi. Le concours de boules a eu lieu avec 12 équipes. La kermesse en après-midi et le repas " jambon à l'os " le soir ont compté 200 personnes.

C'est grâce aux 70 bénévoles, dont le comité des fêtes de Kergrist, que la fête a été réussie, nous les en remercions. Nos remerciements vont également au comité des fêtes de Saint-Lubin pour avoir offert à notre club les shorts à l'ensemble des joueurs, au Bar " la petite pause " pour nous avoir offert les chaussettes. Nos remerciements vont également à l'ensemble de nos sponsors qui nous ont permis de réaliser notre calendrier.

Merci bien sûr aux bénévoles qui œuvrent chaque Dimanche pour que les matches se déroulent au mieux, ainsi qu'aux supporters et supportrices pour l'ambiance conviviale qu'ils créent ! Pour la première année, ce sont 691 spectateurs présents en 7 matches à domicile ! "

Notez les rendez-vous de l'USK dans les mois à venir :

Samedi 19 mars :

soirée crêpes organisée conjointement avec le club de Gym

Vendredi 8 Avril :

organisation d'un loto

Samedi 28 mai :

assemblée générale

Dimanche 7 Août :

fête du foot



Les bénévoles

USK

Présidente d'Honneur :
Hélène LAMOUREUX

Président :
Yannick FREROT

Vice-présidents :
Mathieu LIZIARD
Sébastien LAMBERT

Secrétaire :
Odette HÉNAFF

Secrétaire adjoint :
Christophe JÉGOU

Trésorier :
Stéphane LUCAS



**USK, une histoire de "mecs"
Sûrement pas :**



La preuve par image !



Tadou



Luce



**Bienvenue
aux quatre
petits nouveaux
Kergristois
nés en 2004**



Mélyssa



Maxime



**Bonne année
2005
Bloavezh mat...
Happy
new year...**